



Le Collectif « Or Bleu contre Or Noir »

<http://or-bleu-contre-or-noir.org/>

[or.bleu.contre.or.noir@gmail.com](mailto:or.bleu.contre.or.noir@gmail.com)



M. le Préfet de Guyane  
Préfecture de Guyane  
Rue Fiedmond  
97300 Cayenne

*Le 11 mai 2012*

Monsieur le Préfet,

Un Collectif citoyen « Or bleu Contre Or Noir » s'est créé le jeudi 3 mai 2012 en Guyane pour demander la suspension des activités pétrolières en cours et la mise en place d'un moratoire sur l'attribution de permis de recherche en mer, sur la ZEE Française.

Le Collectif, au nom des 365 signataires issus de la société civile (en date du 11 mai 2012), tient à vous formuler sa position et ses doléances.

En effet, l'actualité récente, malheureusement riche d'exemples, nous montre les importants risques rencontrés par les techniques actuelles de forage en grande profondeur et la difficulté d'intervention lors d'incidents. Les impacts qu'aurait une marée noire sur l'écosystème littoral guyanais, composé d'une des plus belles mangroves mondiales, seraient incommensurables. Les filières économiques dont la pêche seraient quant à elles durablement touchées. En outre, les moyens actuels de lutte contre les marées noires (usage de dispersants) semblent être responsables de malformations chez les crustacés et de lésions chez les poissons et ajoutent donc de la toxicité à la toxicité.

Les multinationales qui composent ce consortium (dont Shell et Total) n'illustrent absolument pas l'esprit de responsabilité (Pollution du Delta du Niger pour Shell, remise en cause du jugement dans le naufrage de l'Erika pour Total, ...) et profitent d'une réglementation française inadaptée dans ce domaine.

Le Collectif trouve par ailleurs qu'instruire l'ensemble de ces dossiers dans l'urgence sachant que la réglementation va évoluer dans les prochains mois (obligation d'enquête publique pour les forages et les campagnes sismiques) fait le jeu des multinationales, au détriment de la population civile et du principe de précaution.

Le Collectif est également choqué des propos du PDG de Shell (cf. JT soir de Guyane 1<sup>er</sup> du 9 mai) qui définit les prospections sismiques comme étant une échographie, une technique répandue utilisée notamment lors des grossesses. Cette minimisation grossière des risques engendrés est caricaturale et inquiétante à bien des égards.

Le Collectif trouve par ailleurs qu'il serait choquant que soit accepté la dispersion des sous-produits de forage en mer notamment les boues de forage à l'huile, procédé pourtant interdit par le Code de l'environnement.

Le Collectif considère que nous devons entrer dans l'ère de la transition énergétique et anticiper la fin des énergies fossiles. Les énergies vertes représentent une voie durable de développement pour la Guyane, avec des emplois pérennes à la clé contrairement à l'exploitation pétrolière.

Le Collectif se permet de vous rappeler que le choix que vous allez prendre engagera votre responsabilité pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Enfin, le Collectif déplore que la population guyanaise n'ait pas été réellement informée ni consultée (les dossiers disponibles sur le site de la préfecture sont-ils vraiment appropriés à une consultation publique ?), contrairement à l'article 7 de la Charte de l'Environnement.

Monsieur le Préfet, considérant l'ensemble de ces faits, et comptant sur votre clairvoyance et votre sens des responsabilités, le Collectif vous demande de ne pas accepter cette Demande d'Ouverture des Travaux.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Collectif « Or Bleu Contre Or Noir »